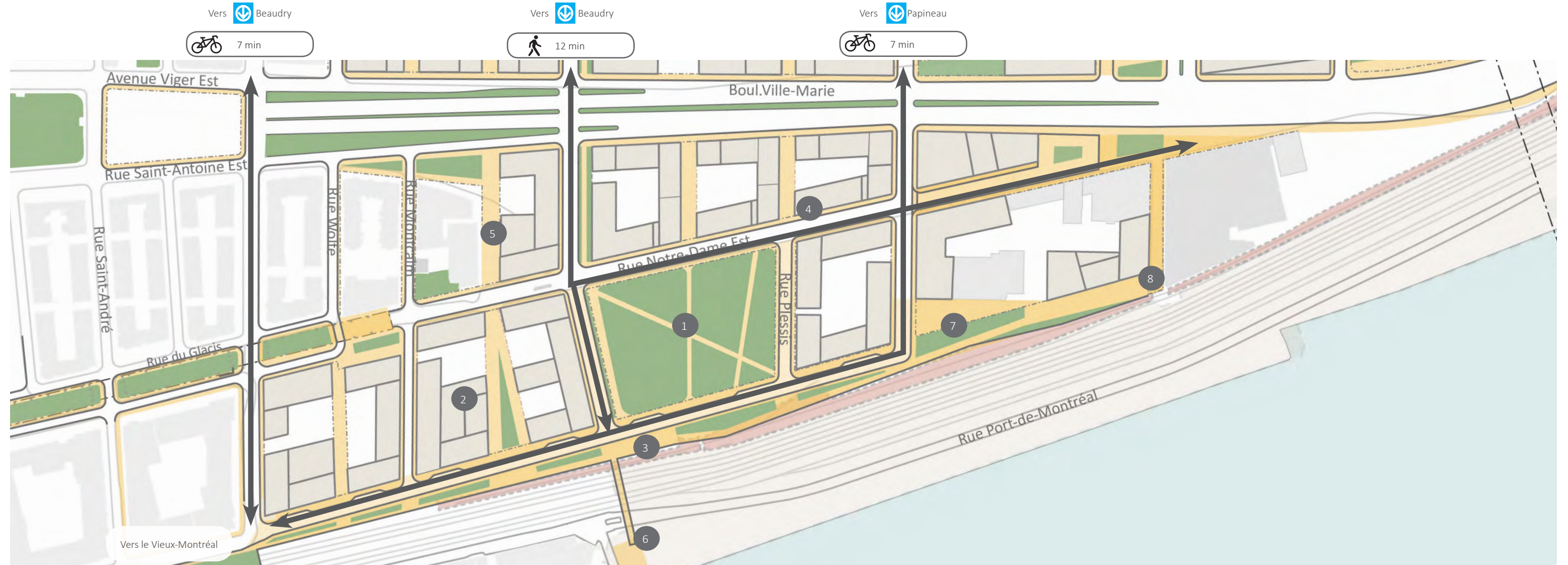


7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.3. QUARTIER DU FAUBOURG QUÉBEC

7.3.1. PROGRAMMATION PROPOSÉE



- 1 Parc Sohmer
- 2 Ilot communautaire : école, centre sportif
- 3 La promenade du Fleuve
- 4 Les commerces de quartier
- 5 Le centre d'art Beaudry
- 6 Le belvédère de la Visitation
- 7 Place Molson
- 8 Escalier Monarque



New York, États-Unis



Brooklyn, États-Unis



New York, États-Unis



Montréal, Québec



Brockville, Ontario



Austin, Texas

7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.3. QUARTIER DU FAUBOURG QUÉBEC

7.3.2. VOLUMÉTRIE ET AMBIANCES RECHERCHÉES

Le milieu de vie du Faubourg Québec s'étendra entre la rue Notre-Dame est requalifiée et la rue de la Commune prolongée autour d'un grand parc Sohmer réinventé. L'aménagement du quartier repose sur la création de liens : vers le fleuve, vers le vieux Montréal, vers le nord et l'est du quartier.

Ce quartier s'inscrit dans une logique plus locale en continuité avec les habitations adjacentes. La programmation commerciale et culturelle devra répondre aux besoins des familles et habitants à venir et à proximité pour offrir des équipements et services à destination telle qu'une école, un centre sportif, des commerces de quartier, etc. À l'échelle du quartier, ce milieu de vie vise une offre commerciale, culturelle et récréative complémentaire à celle du milieu de vie du Faubourg à M'lasse.

Tout comme le milieu de vie du Faubourg à M'lasse, l'innovation du milieu de vie se lira à travers l'aménagement d'espaces publics de grande qualité intégrant des démarches innovantes telles que l'implantation d'une zone de rencontre, l'intégration et la gestion, voire le réemploi, des eaux pluviales, une végétalisation massive et le choix de matériaux adéquats pour limiter les îlots de chaleur, ainsi que l'installation de mobiliers pour tous les usages et usagers.



1 Les îlots mixtes entre parc et fleuve

2 L'îlot communautaire

3 La place Molson

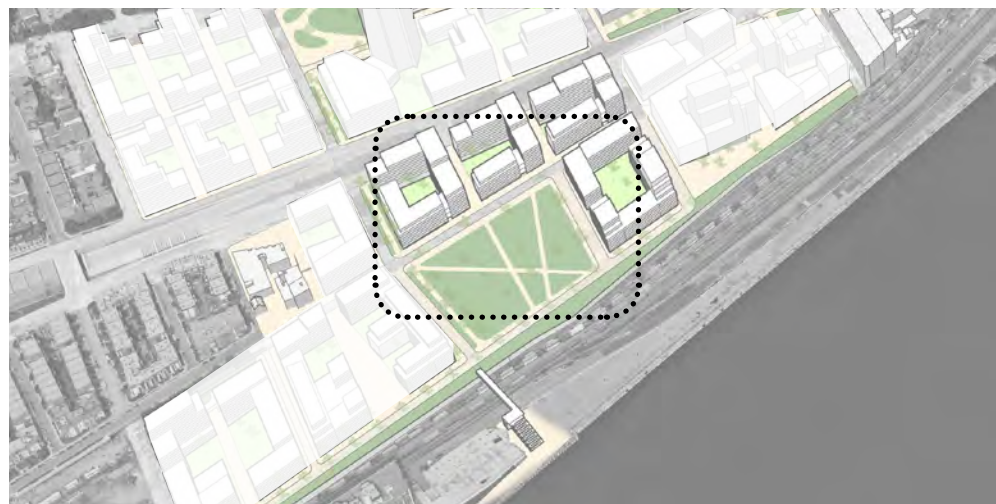
4 La promenade du Fleuve

7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.3. QUARTIER DU FAUBOURG QUÉBEC

7.3.2. VOLUMÉTRIE ET AMBIANCE RECHERCHÉES

Les îlots mixtes entre parc et fleuve



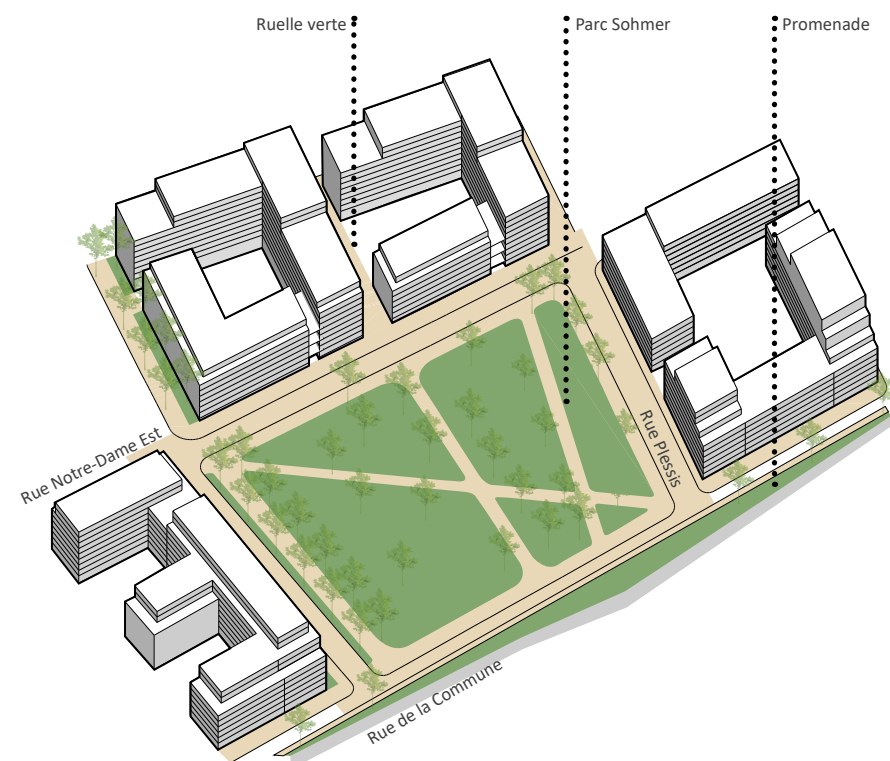
Les îlots mixtes entourant le nouveau parc Sohmer viennent définir cet ensemble qui vise l'appropriation par les familles. La composition urbaine reprend les codes du quartier du Faubourg à M'lasse avec des îlots traversés de ruelles vertes du nord au sud, favorisant les respirations dans le nouveau front bâti.

A l'instar de la place de Faubourg, le parc s'inscrit comme un équipement emblématique du quartier à la croisée de la promenade plantée de la Visitation et de la promenade du Fleuve sur la rue de la Commune. Sa conception doit s'afficher comme le glissement de ces deux espaces publics dans la ville à travers les matériaux, notamment. Elle intègre également la gestion des eaux pluviales à travers l'aménagement de bassins de rétention secs et/ou humides.

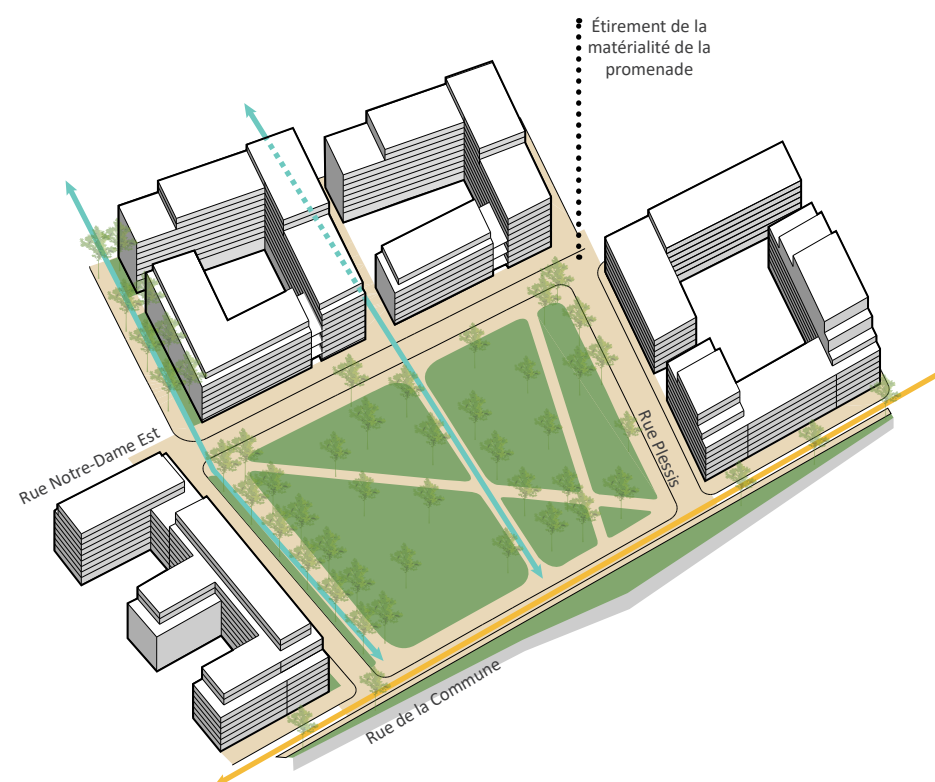
La programmation du parc pourra comprendre des éléments bâtis tels que kiosques de concerts pour rappeler l'animation du parc disparu.



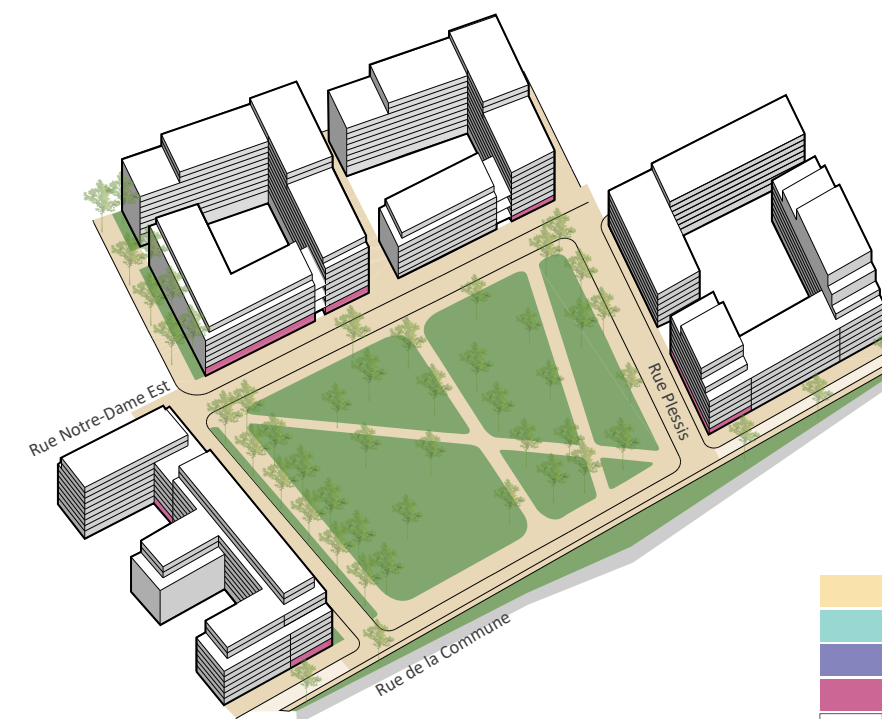
Animation des rez-de-chaussée _ Montréal. Le parc comme destination _ Le parc Jarry, Montréal.



Espace public



Traverses piétonnes principales



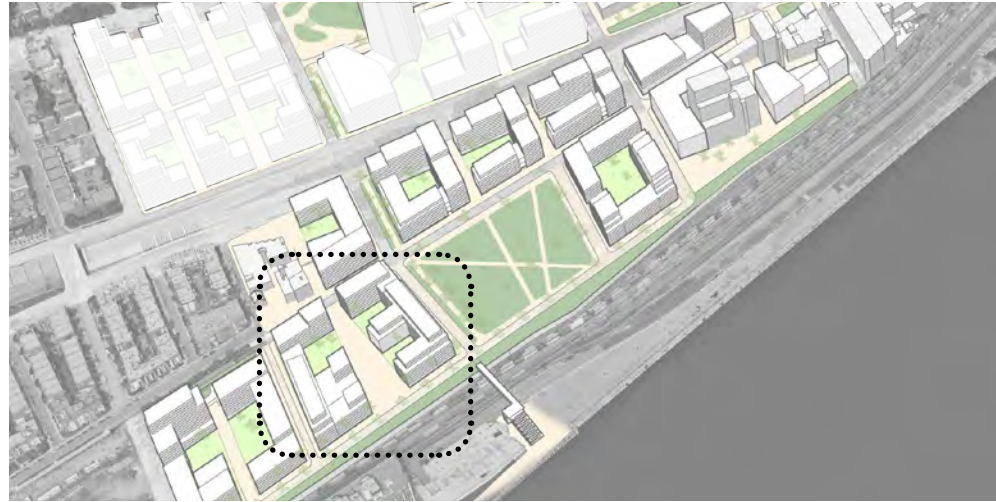
Programmation

7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.3. QUARTIER DU FAUBOURG QUÉBEC

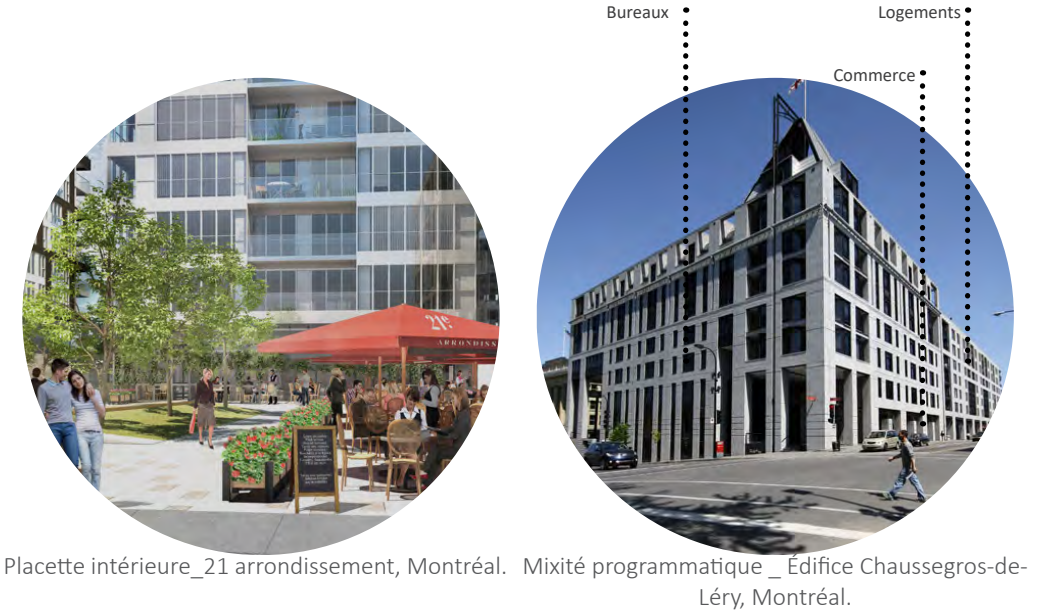
7.3.2. VOLUMÉTRIE ET AMBIANCE RECHERCHÉES

L'îlot communautaire

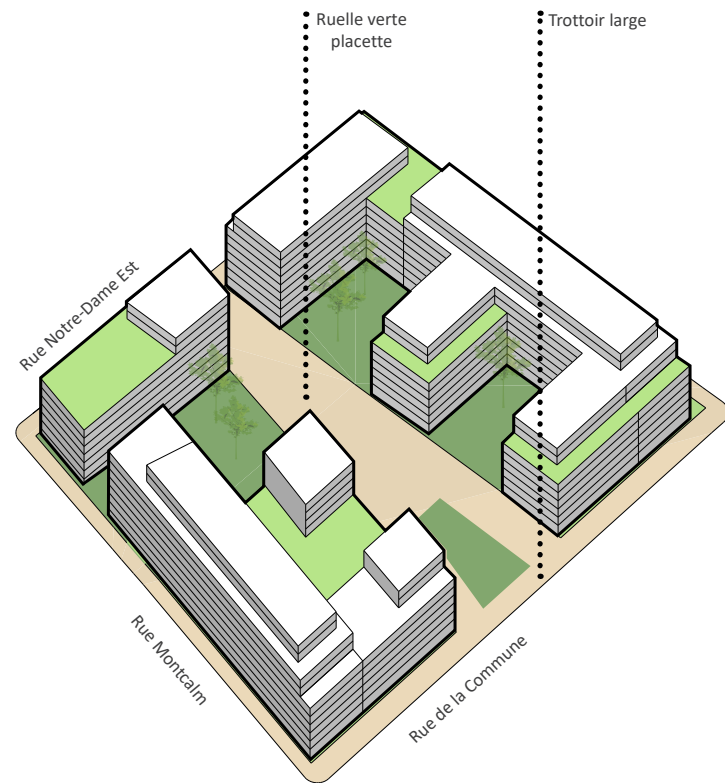


L'îlot communautaire situé à l'ouest du parc Sohmer accueille un centre sportif et communautaire, une école et/ou garderie, ainsi qu'un local commercial communautaire type café ou épicerie.

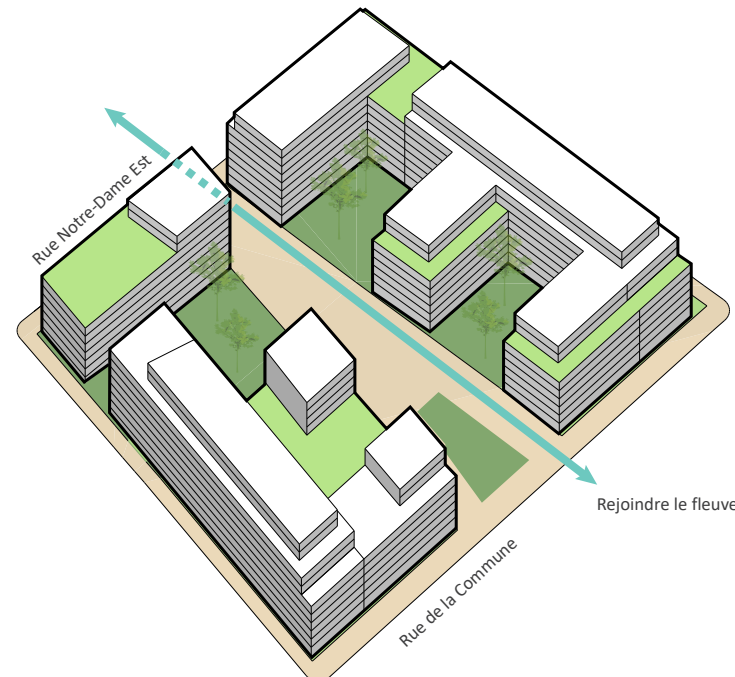
L'ensemble intègre une ruelle verte qui reprend le tracé historique du tunnel Beaudry et permet de marquer une transition dans la trame urbaine. La rencontre entre les deux directions dans la trame urbaine permet d'aménager une placette renforçant l'idée de mixité programmatique attendue dans le quartier.



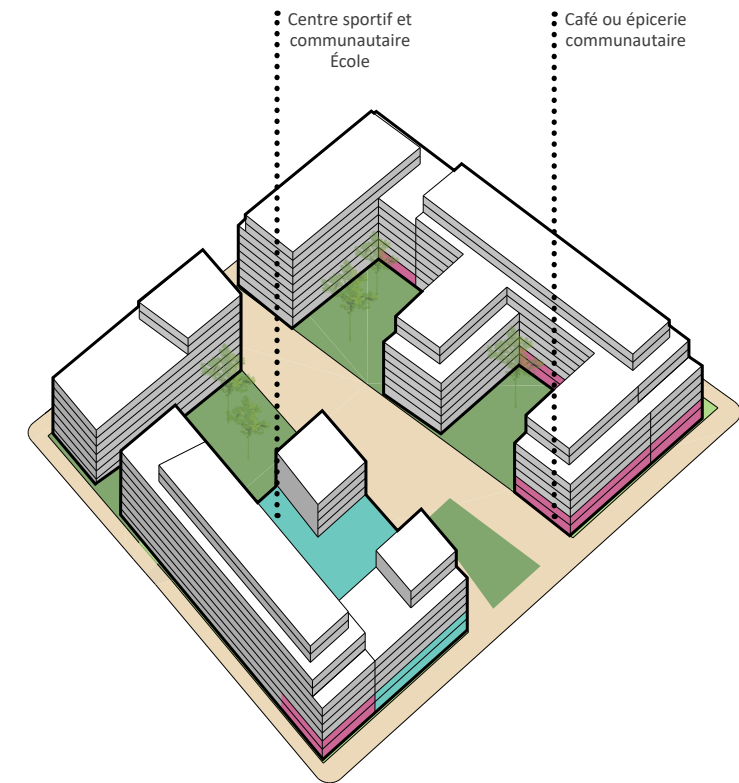
Placette intérieure_21 arrondissement, Montréal. Mixité programmatique _ Édifice Chaussegros-de-Léry, Montréal.



Espace public



Traverse piétonne principale



Programmation

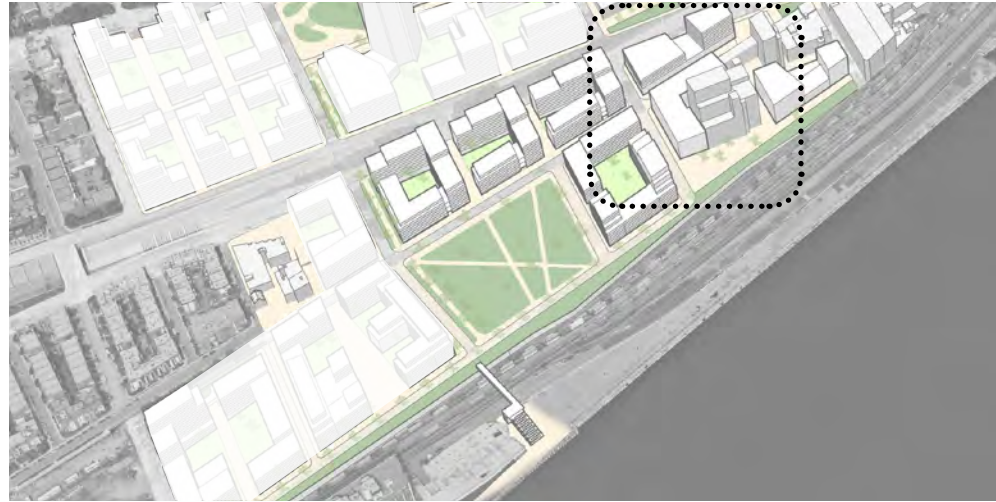
- Espace public
- Équipement
- Bureaux
- Commerces
- Logements

7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.3. QUARTIER DU FAUBOURG QUÉBEC

7.3.2. VOLUMÉTRIE ET AMBIANCES RECHERCHÉES

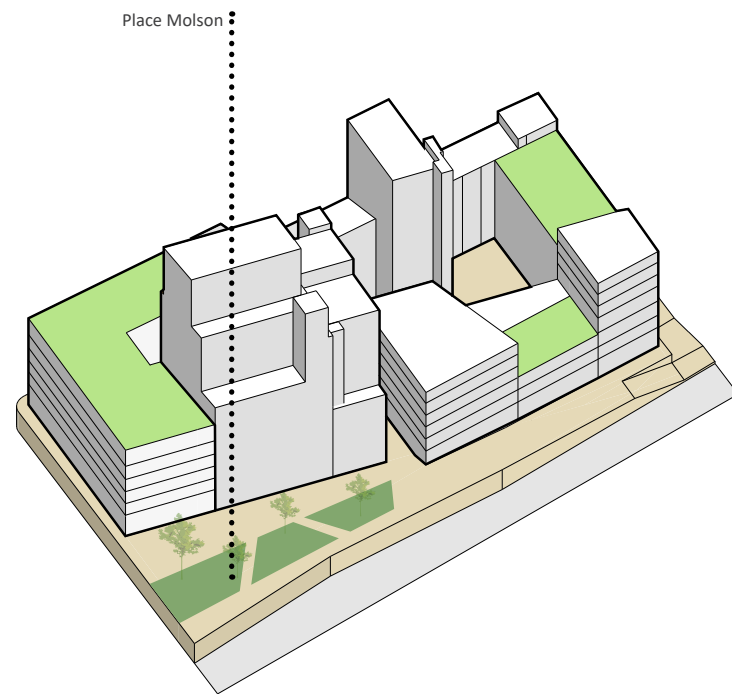
La place Molson



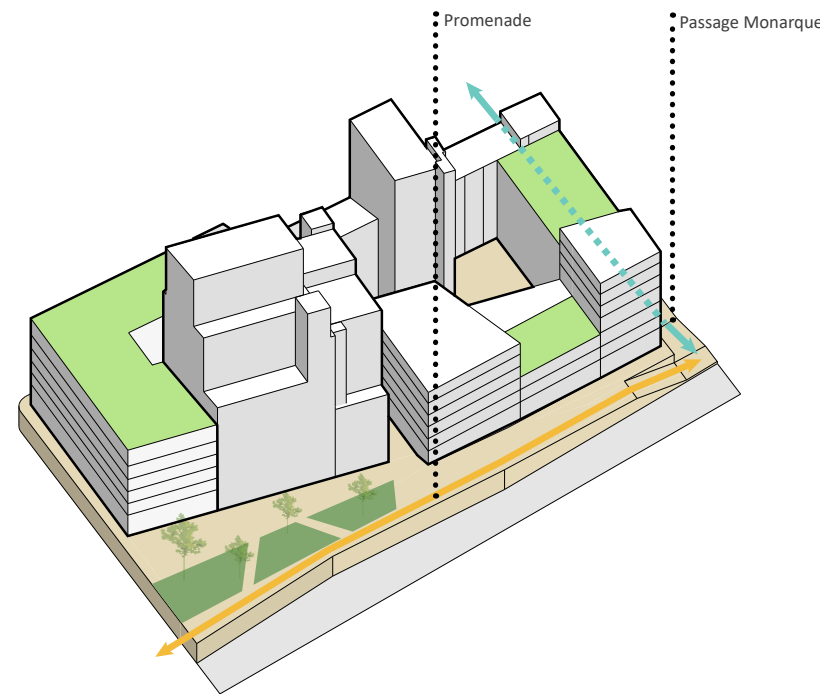
L'îlot entourant la nouvelle place Molson permet d'assurer l'extension du Belvédère-
Qui-Marche en une promenade fluviale qui se rend jusqu'au passage Monarque.
Les bâtiments existants, issus du complexe immobilier de Molson, font partie de la
requalification du patrimoine industriel de ce secteur.



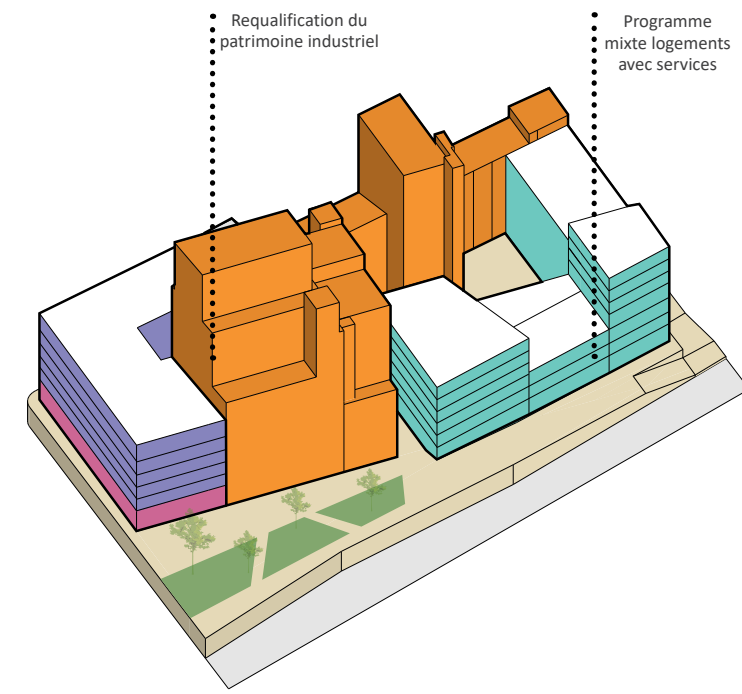
Requalification patrimoniale_Pompeu Fabra, BCN Animation en tout temps_Alexandraplatz, Montréal.



Espace public



Traverses piétonnes principales



Programmation

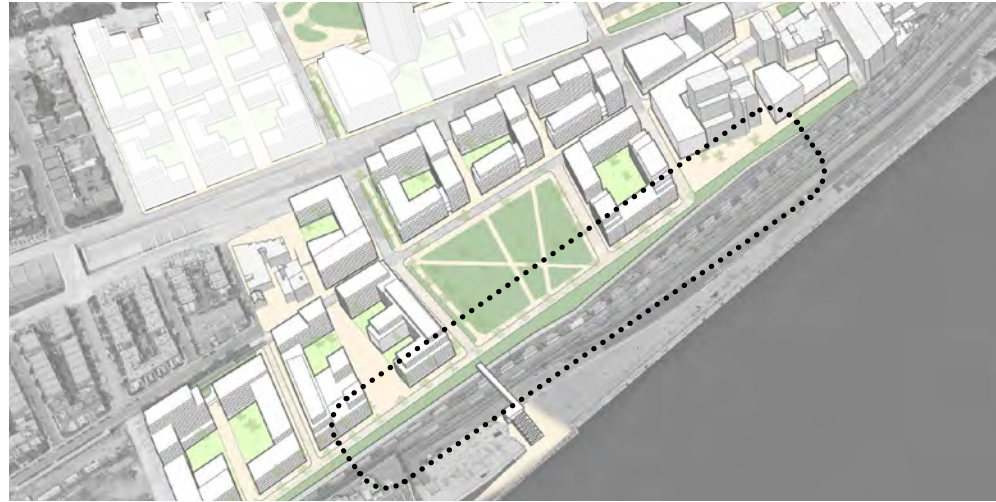
- Espace public
- Équipement
- Bureaux
- Commerces
- Logements

7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.3. QUARTIER DU FAUBOURG QUÉBEC

7.3.2. VOLUMÉTRIE ET AMBIANCE RECHERCHÉES

La promenade et ses variations : passerelle, placette, jeux d'eau, etc.



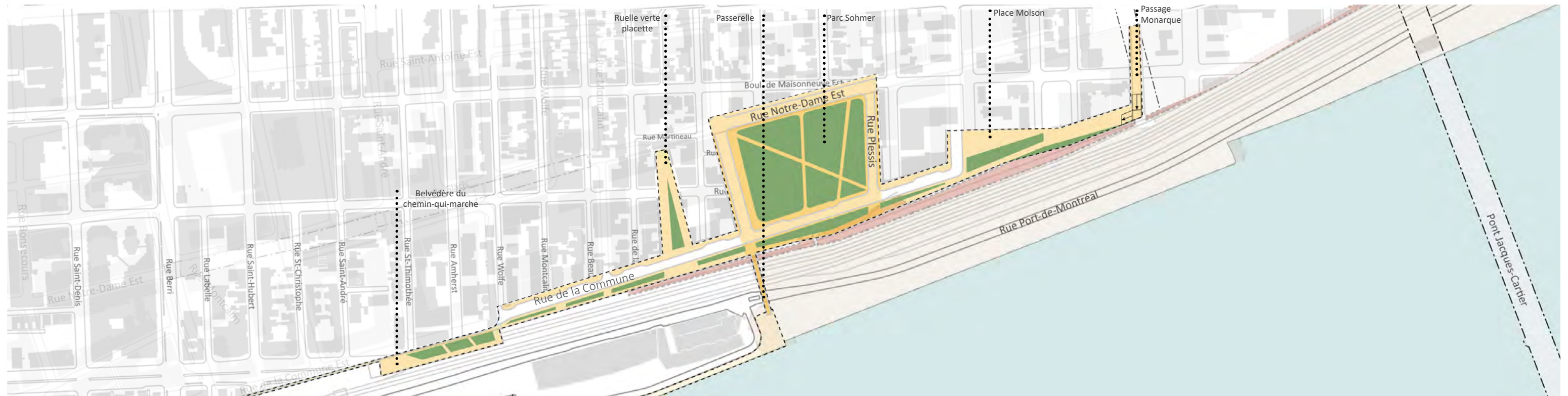
La prolongation du belvédère du Chemin-qui-Marche vers l'est permet d'imaginer une longue promenade qui rejoint le passage Monarque, juste au sud du square Papineau. Ce parc linéaire poursuit la réappropriation du fleuve entamée par l'inauguration du Vieux-Port de Montréal, legs du 350e anniversaire de Montréal par le gouvernement du Canada, il se dilate à travers le nouveau quartier en de multiples aménagements complémentaires. La future passerelle de la Visitation permettra de créer un lien physique additionnel tout près de la rive du fleuve Saint-Laurent.



Animation pour tous, The good line, Sydney.



Prolonger la matérialité existante _ Belvédère du chemin qui marche



7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.3. QUARTIER DU FAUBOURG QUÉBEC

7.3.3. LES JARDINS SUSPENDUS DE NOTRE-DAME

Coupe de principe 1/200



Plan clé projeté

Le viaduc de la rue Notre-Dame, reconstruit dans les années 1990, devait servir de déclencheur pour un grand projet de revitalisation du secteur. La crise immobilière qui s'en est suivie a plutôt amené un développement de faible densité, aucunement connecté au viaduc. La sous-utilisation de cette voie, devenu stationnement public nous amène à revoir sa vocation.

Converti en rue partagée, avec des grandes fosses fleuries et sans stationnement, ce lieu accueille les promeneurs à découvrir la ville en surhauteur avec des points de vue inusités sur la ville, la montagne, le pont Jacques-Cartier, la tour Radio-Canada et le fleuve. L'installation d'accès supplémentaires entre haut et bas de l'ouvrage permet en outre une activation des espaces sous le tablier du viaduc.

Le plan couleur jumelé à la coupe de rue illustre le potentiel de réaménagement au sol, tandis que la perspective qui suit présente le potentiel du viaduc pour y développer des jardins suspendus.



7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.3. QUARTIER DU FAUBOURG QUÉBEC

7.3.3. LES JARDINS SUSPENDUS DE NOTRE-DAME

Perspective d'ambiance



7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.3. QUARTIER DU FAUBOURG QUÉBEC

7.3.4. NOTRE-DAME - LA RUE FAUBOURIENNE

Coupe de principe 1/200

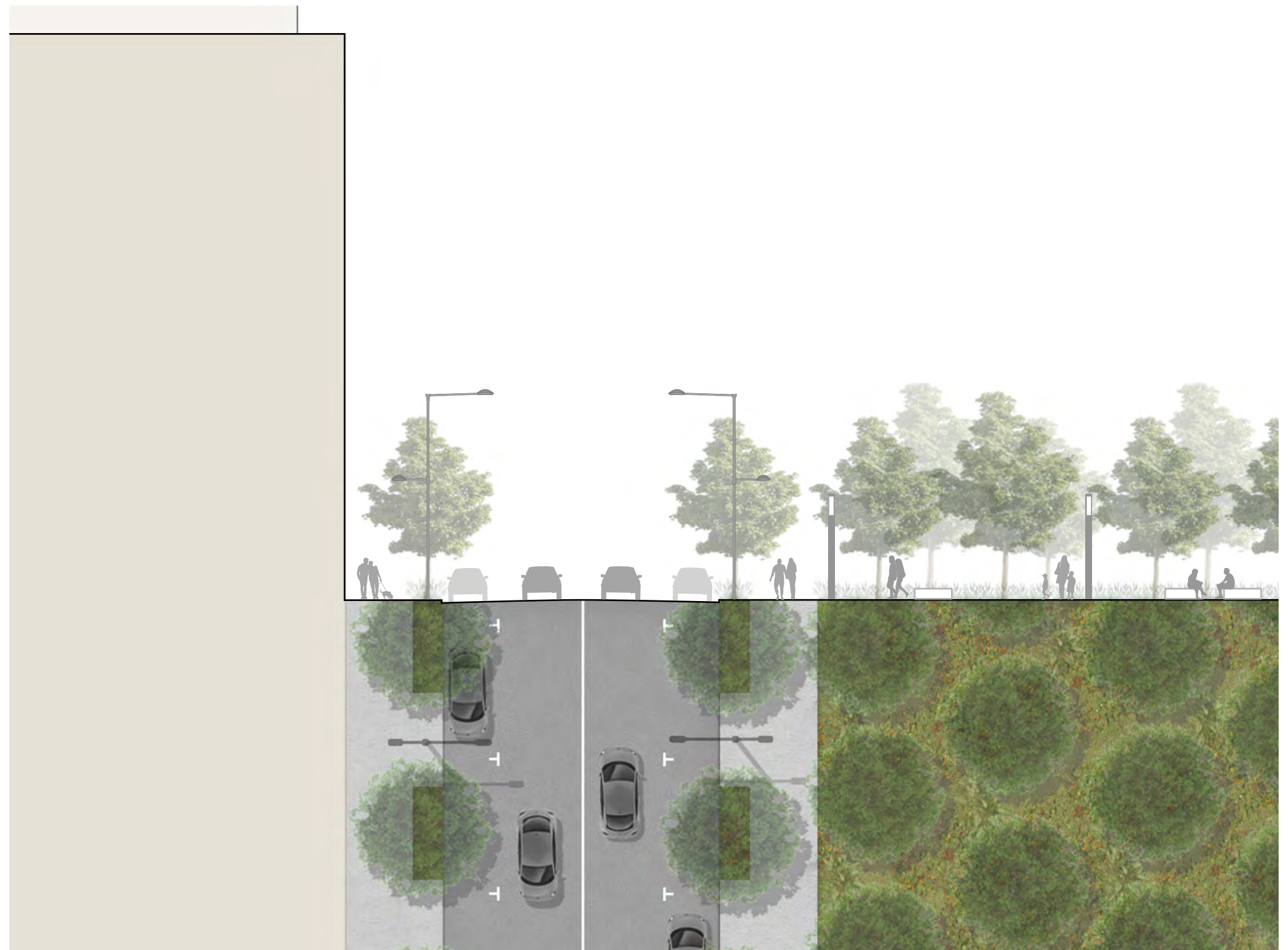


Plan clé projeté

La requalification de la rue Notre-Dame prend appui sur le profil existant à l'ouest du viaduc avec l'objectif d'équilibrer le ratio entre trottoir et chaussée au profit du piéton.

La coupe de principe de la rue Notre-Dame illustre une rue à double sens avec du stationnement sur rue des deux côtés, diminuant la largeur de la chaussée de 15,80 m à 11,80 m. Une bande de rive de 1,50 m le long de la chaussée permettent d'y insérer les utilités publiques et la plantation de rue, adossées à un corridor piéton confortable de 2,60 m.

Le parc Sohmer, situé à droite sur la coupe de rue, pourrait également offrir une grande superficie de son revêtement gazonné pour l'accumulation d'eau de pluie pour une période temporaire de quelques heures.



TROTTOIR		STAT.	VOIE DOUBLE SENS	STAT.	TROTTOIR	
2,60	1,50	2,40	7,00	2,40	1,50	2,60
CHAUSSÉE						
11,80						
20,00						

7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.3. QUARTIER DU FAUBOURG QUÉBEC

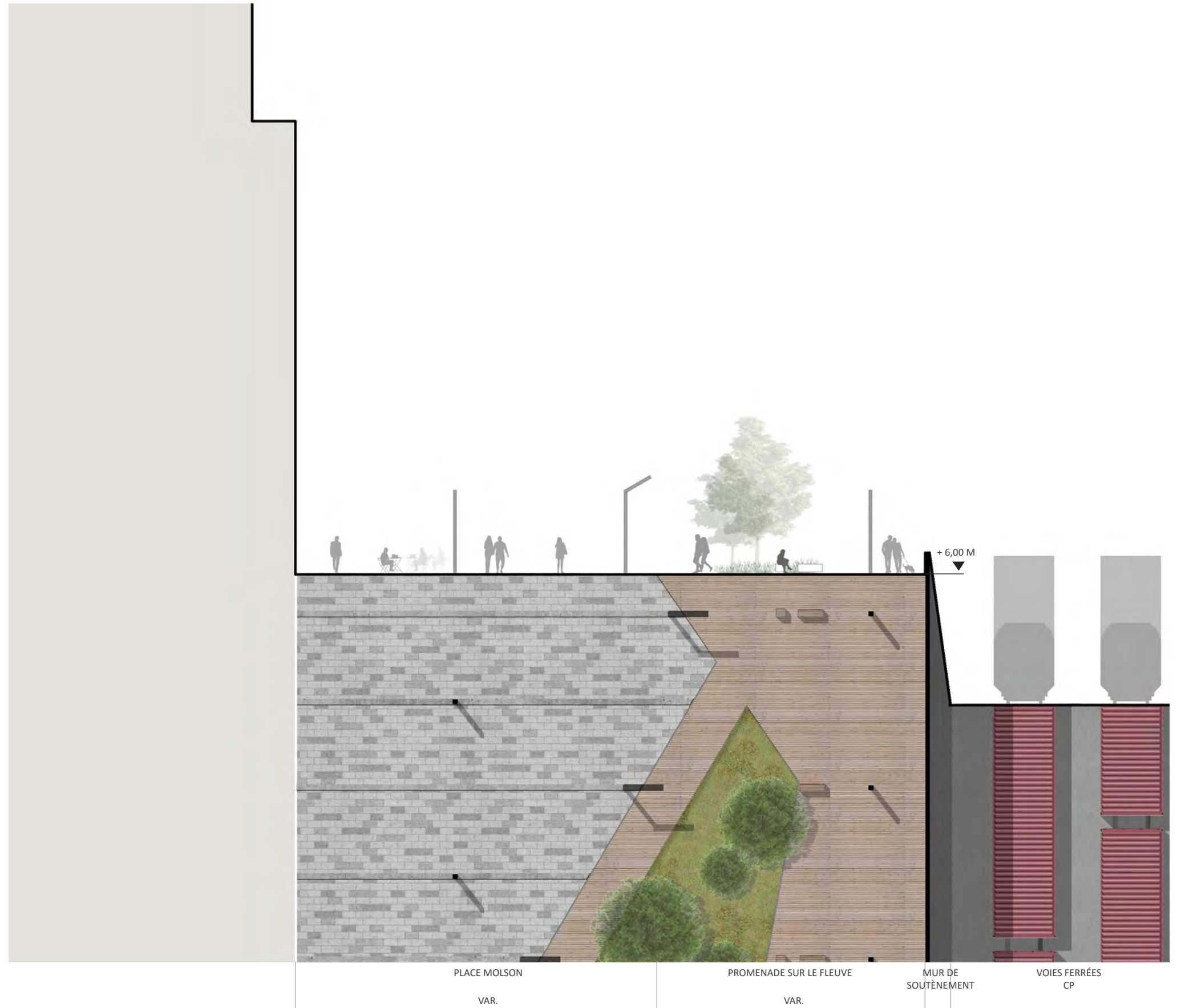
7.3.5. LA PLACE MOLSON

Coupe de principe 1/200



Plan clé projeté

La place Molson se situe en prolongation de la rue de la Commune, là où cette dernière se termine et où les automobilistes montent vers le nord par la nouvelle rue Alexandre-de-Sève. Cette interruption de la rue s'explique par le fait qu'il n'y a aucune connexion de rue possible avec la suivante, la rue Monarque, et qu'un cul-de-sac n'est pas possible à cet endroit. La promenade fluviale profite d'une surlargeur pour offrir des aménagements plus généreux, tandis qu'une place publique triangulaire longe le nouveau développement immobilier du complexe Molson.



7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.3. QUARTIER DU FAUBOURG QUÉBEC

7.3.6. RUE DE LA COMMUNE - LA PROMENADE SUR LE FLEUVE

Coupe de principe 1/200



Plan clé projeté

La rue de la Commune existante est un axe stratégique assurant l'interface entre la ville et fleuve, elle lie ensemble des édifices patrimoniaux, comme l'ancienne douane, des quartiers historiques et des lieux touristiques. L'extension de cette rue vers l'est permet de prolonger cette idée de fil conducteur tout en donnant un nouvel accès au fleuve aux Montréalais.

La coupe de principe illustre une rue apaisée c'est à dire une rue locale bonifiée composée d'une chaussée à double sens avec une piste cyclable de chaque côté. La rive nord de 6.40 m de large accueille des plantations et du stationnement ponctuel. Le corridor piéton de 4 m permet la déambulation mais aussi la possibilité aux commerces de rez-de-chaussée de s'ouvrir sur la rue.

La rive sud se compose d'un trottoir standard de 3.50 m de large, planté le long de la chaussée avec un corridor piéton de 2.00 m. L'emphase est mise sur la promenade le long du fleuve, sur 5 à 16.80 m de large, elle reprend ici le design du belvédère du chemin-qui-marche et intègre mobilier et grandes fosses de plantations.



7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.3. QUARTIER DU FAUBOURG QUÉBEC

7.3.6. RUE DE LA COMMUNE - LA PROMENADE SUR LE FLEUVE

Perspective d'ambiance



7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

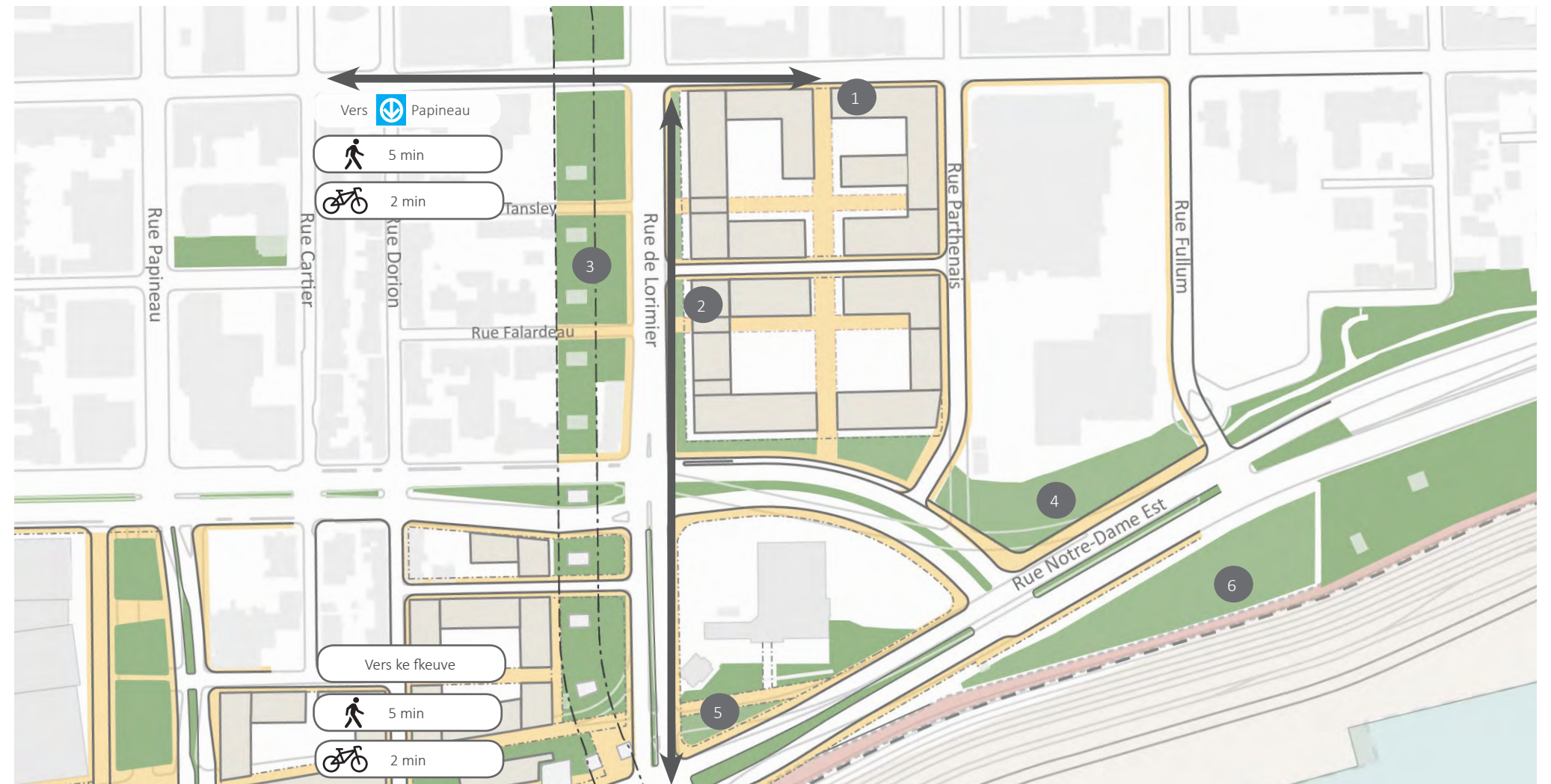
7.4. QUARTIER DE LA PORTE SAINTE-MARIE

7.4.1. PROGRAMMATION ET AMBIANCES RECHERCHÉES

Le milieu de vie de la porte Sainte-Marie s'étendra entre la rue Sainte-Catherine est redynamisée et le boulevard René-Levesque prolongé. Les deux îlots sont bordés par le boulevard de Lorimier qui doit accueillir de larges bandes plantées guidant le promeneur vers le fleuve.

Ce quartier s'inscrit dans une logique plus locale en continuité avec la rue Sainte-Catherine Est et les habitations adjacentes. La programmation commerciale et culturelle devra répondre aux besoins des familles et habitants à venir et à proximité et s'inscrire dans la continuité de la rue Ste-Catherine, à l'ouest du pont Jacques-Cartier, avec l'objectif d'atténuer la coupure.

L'innovation du milieu de vie se lira à travers l'aménagement d'espaces publics de grande qualité intégrant des démarches innovantes telles qu'une forte mixité typologique faisant le lien son environnement, l'intégration et la gestion, voire le réemploi, des eaux pluviales, une végétalisation massive et le choix de matériaux adéquats pour limiter les îlots de chaleur, ainsi que l'installation de mobiliers pour tous les usages et usagers.



- 1 Les commerces de quartier
- 2 Le mail planté
- 3 Les parcs du Faubourg
- 4 Parc linéaire de Notre-Dame est
- 5 Place des Patriotes
- 6 Village du pied-du-courant / chute à neige



Montréal, Québec



St-Ouen, France



Buffalo, États-Unis



Atlanta, États-Unis



Montréal, Québec

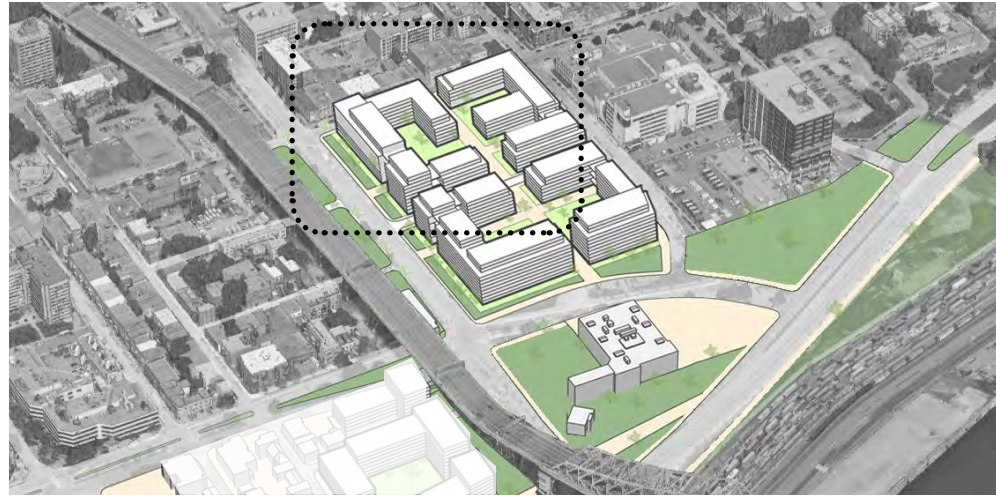


Montréal, Québec

7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.4. QUARTIER DE LA PORTE SAINTE-MARIE

7.4.1. VOLUMÉTRIE ET AMBIANCE RECHERCHÉES



L'ensemble du développement est implanté en retrait de 5 m par rapport à la limite de lot, dégageant un recul total de 15 m par rapport à la chaussée. Cette implantation permet d'une part de conserver la vue sur le pont Jacques-Cartier le plus longtemps possible, tout en aménageant mail planté sur l'avenue de Lorimier et d'autre part de proposer des jardins et terrasses pour préserver l'intimité des logements en rdc.

L'îlot situé au nord de l'ensemble borde la rue Sainte-Catherine. Il accueille des locaux commerciaux en rez-de-chaussée venant animer la rue et des typologies de logements variées.

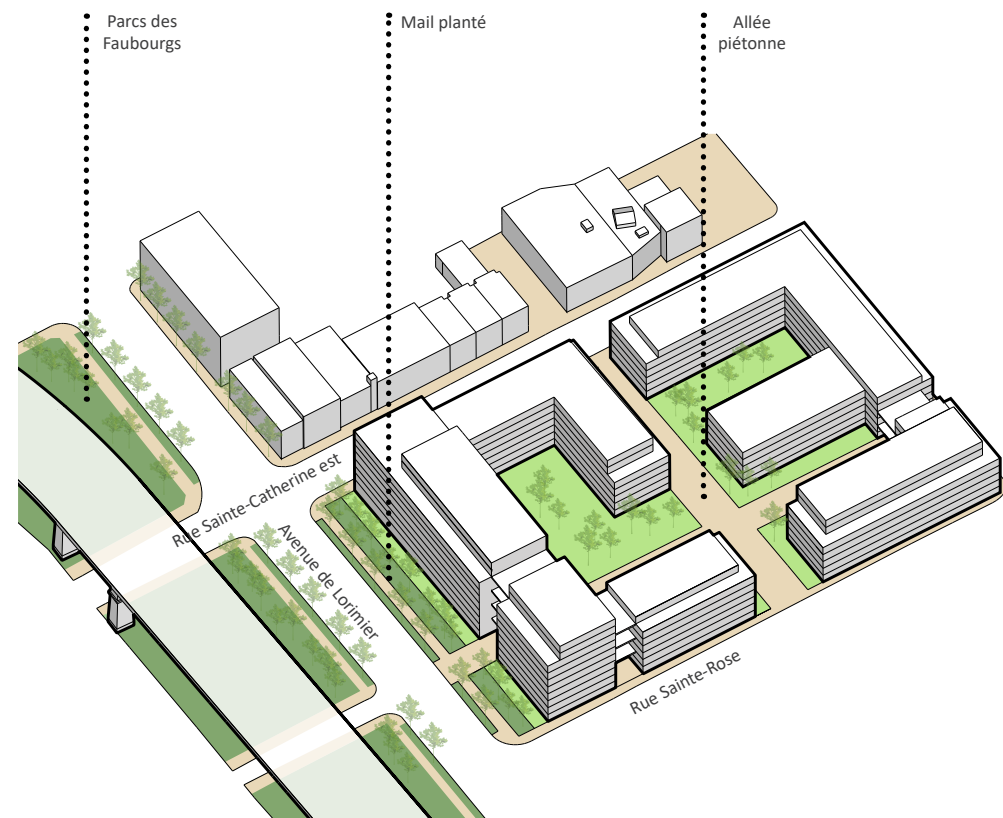
L'ensemble intègre un passage piéton est-ouest dans le prolongement de la rue Tansley ainsi qu'une ruelle verte nord-sud qui permet d'ouvrir une perspective vers la prison des patriotes, marquer une respiration dans la trame urbaine tout en offrant une variété de parcours menant au fleuve. La rencontre entre cette ruelle et les jardins intérieurs permet d'amplifier la place du végétal dans l'espace public.



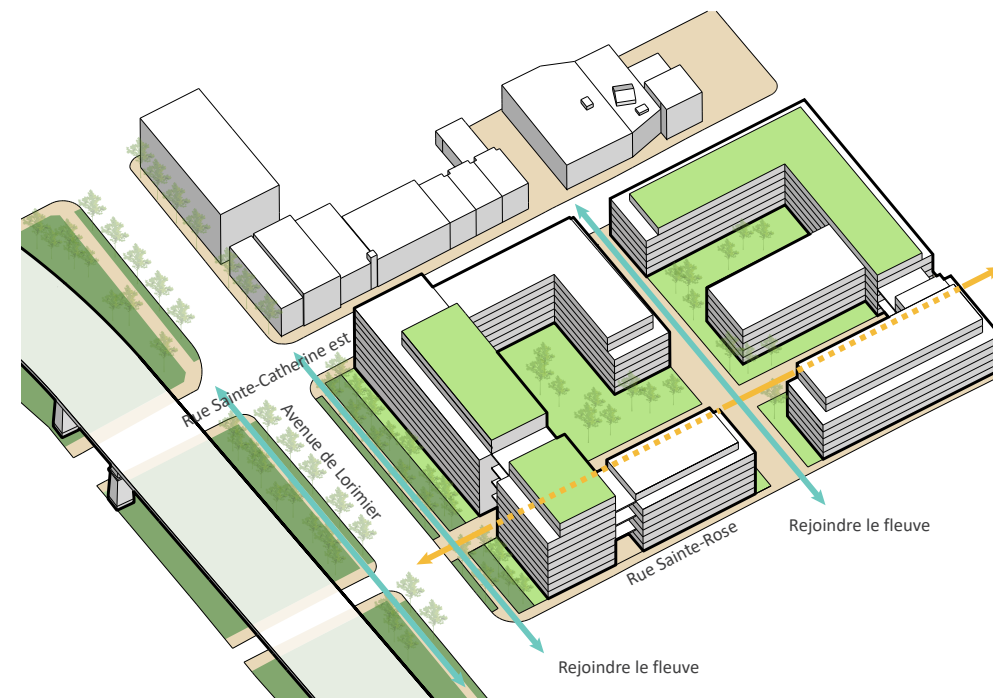
Mixité typologique_ Quartier 54, Montréal.



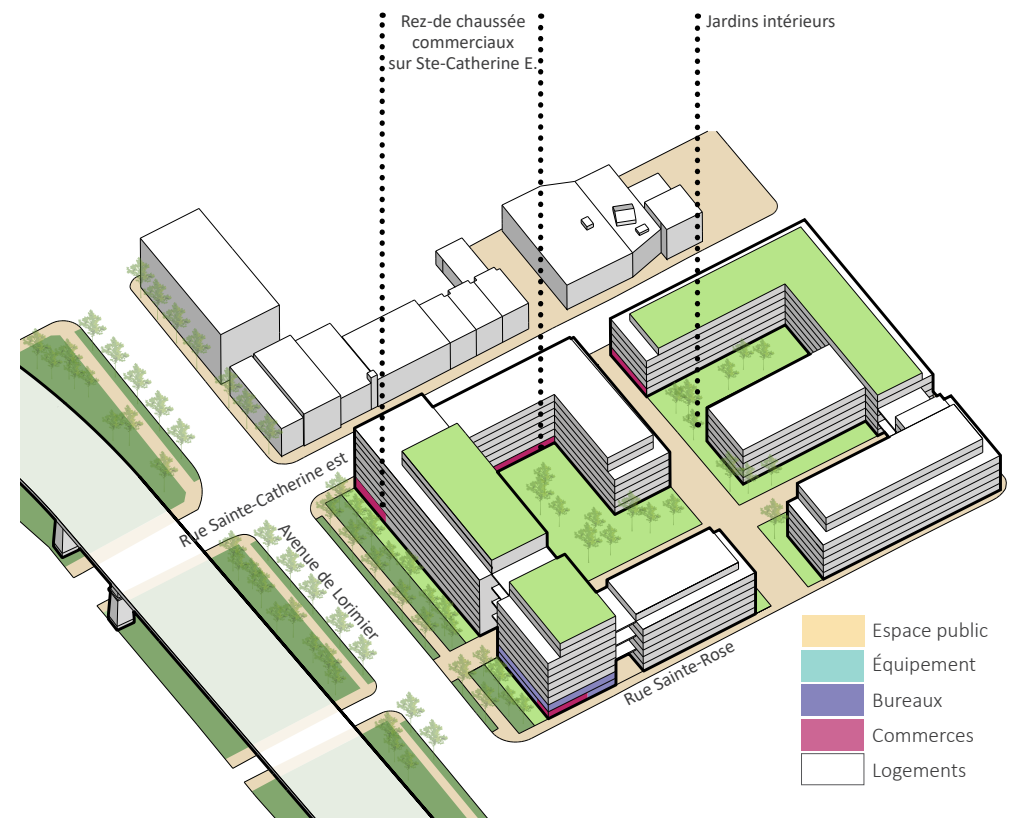
Passages et cours intérieurs_ Projet Mutabilis, France



Espace public



Traverses piétonnes principales

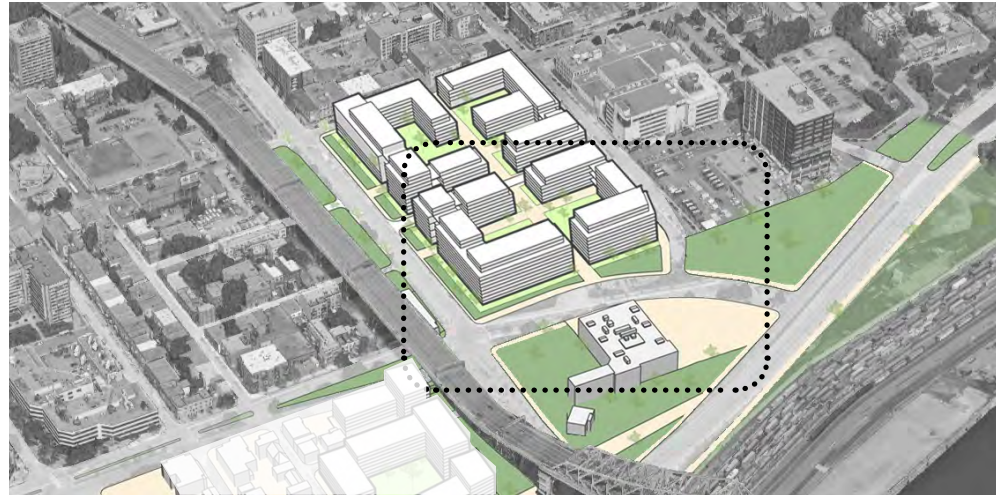


Programmation

7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.4. QUARTIER DE LA PORTE SAINTE-MARIE

7.4.1. VOLUMÉTRIE ET AMBIANCE RECHERCHÉES



L'îlot situé au sud de l'ensemble borde deux grandes artères, l'avenue de Lorimier et le boulevard René-Lévesque qui sera élargi à terme. Une offre de bureaux sur la façade sud permet de protéger des typologies de logements variées tournées vers le cœur d'îlot ou installer en retrait de l'avenue de Lorimier.

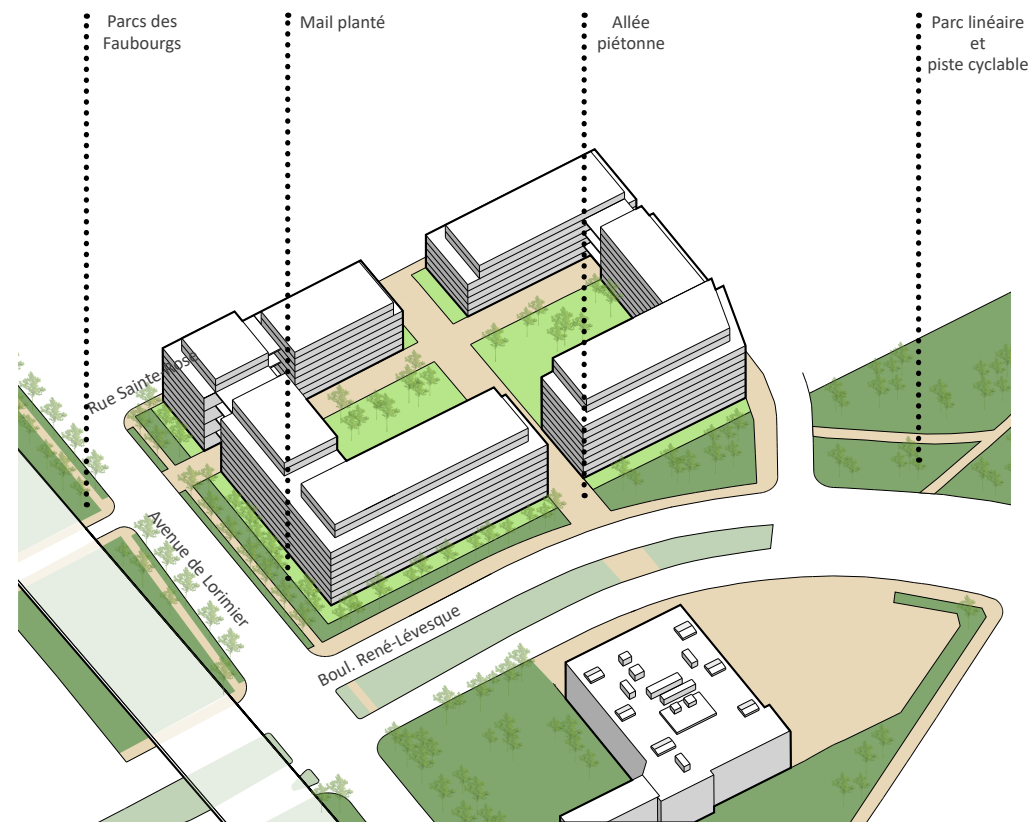
L'ensemble intègre un passage piéton est-ouest dans le prolongement de la rue Falardeau et prolonge la ruelle verte nord-sud qui rejoint la place des Patriotes ainsi que le fleuve. L'alignement des façades au sud de l'îlot permet de dégager d'importants espaces plantés favorisant ainsi la création d'un parc linéaire autour de la piste cyclable au nord de Notre-Dame est.



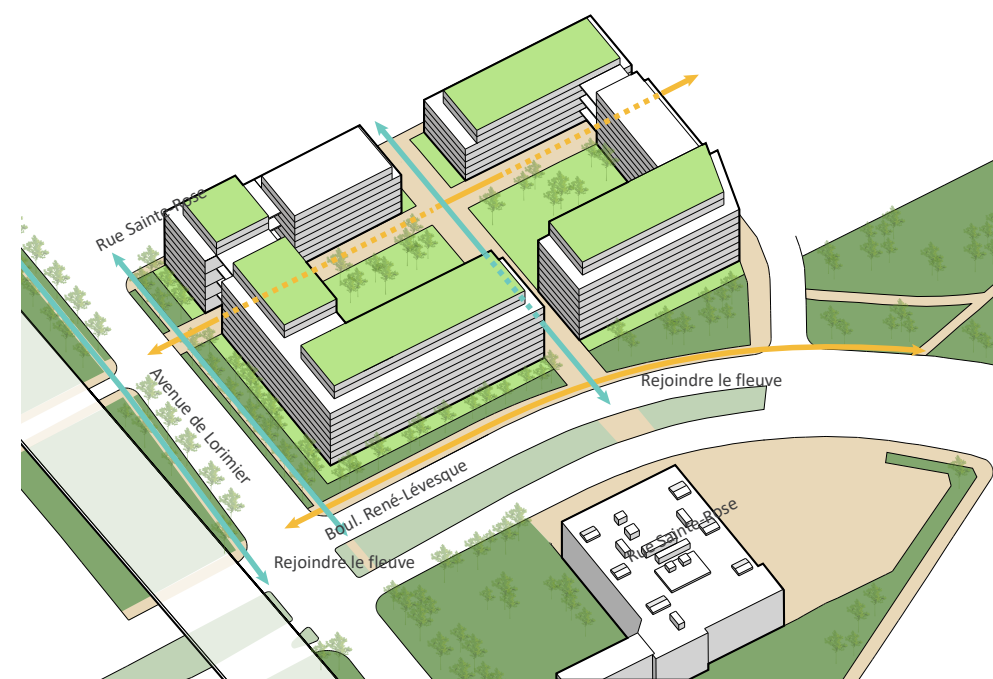
Mixité typologique_ Quartier 54, Montréal.



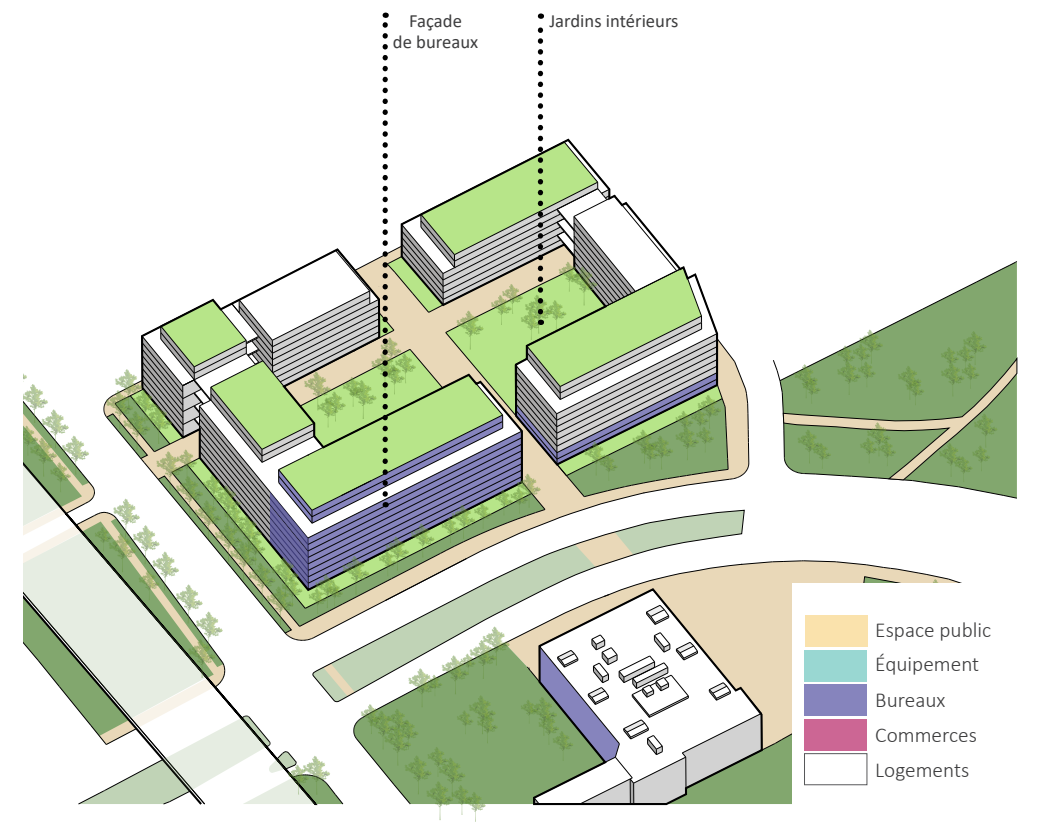
Passages et cours intérieurs_ Projet Mutabilis, France



Espace public



Traverses piétonnes principales



Programmation

7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.4. QUARTIER DE LA PORTE SAINTE-MARIE

7.4.2. RUE SAINTE-CATHERINE EST

Coupe de principe 1/200

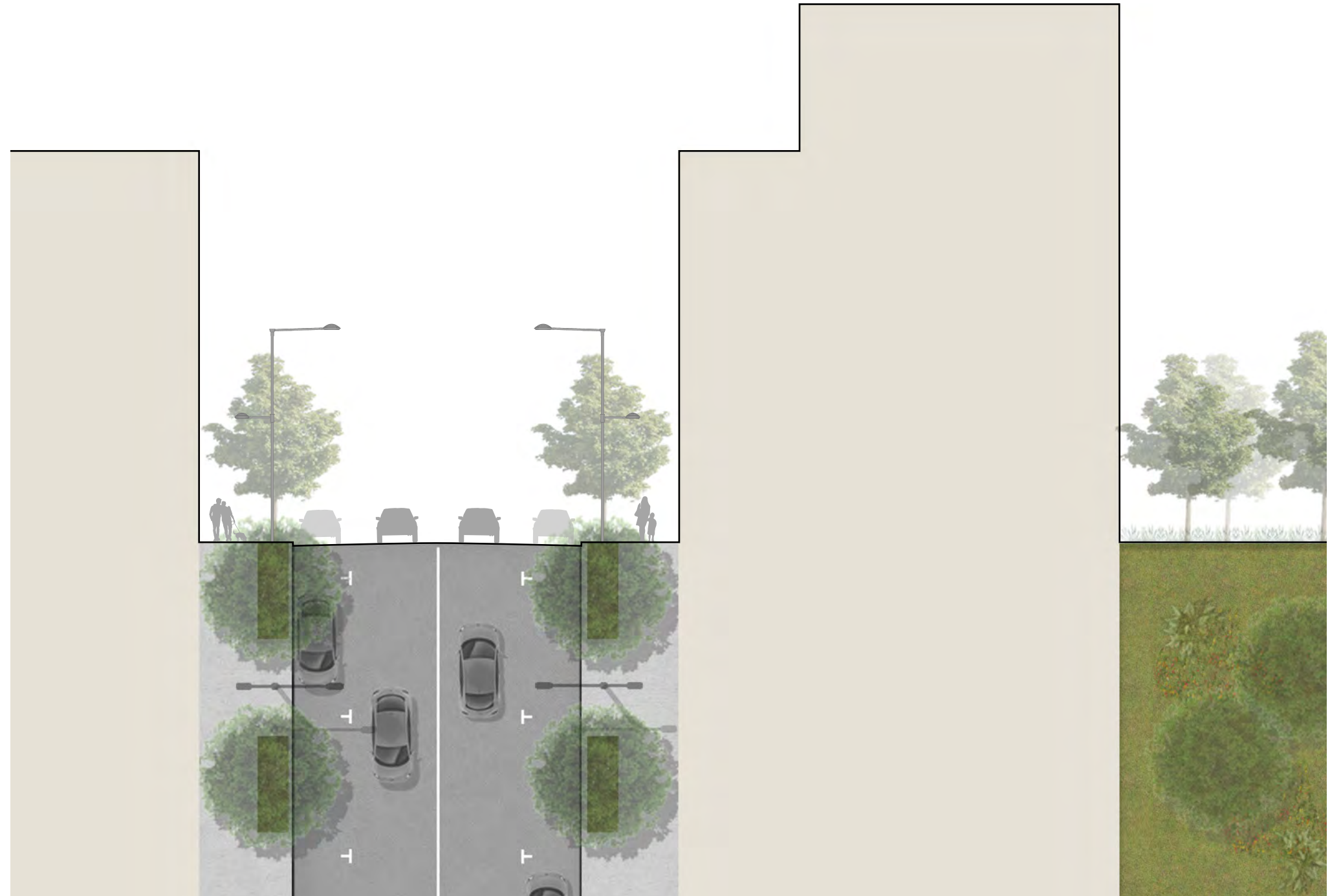


Plan clé projeté

La rue Sainte-Catherine est se caractérise par son animation et sa piétonnisation 6 mois par an, cependant cette image de la rue s'effiloche passé la station Papineau pour disparaître après le pont Jacques-Cartier. Ceci s'explique par la présence de nombreux terrains vagues et d'édifices institutionnels générant des flux temporaires qui n'animent pas le quartier ainsi que la présence d'un croisement routier très achalandé. La proposition s'appuie sur la densification bâti et l'apport de commerces en rdc d'un nouveau développement immobilier ainsi que la création de liens piétons et actifs sécuritaires contribuant à animer le lieu.

La requalification de la rue doit s'inspirer du profil existant à l'ouest du viaduc avec l'objectif d'équilibrer le ratio entre trottoir et chaussée au profit du piéton.

La coupe de principe de la rue Sainte-Catherine est illustre une rue à double sens avec du stationnement sur rue des deux côtés, diminuant la largeur de la chaussée de 13.10 m à 11.80 m. Une bande de rive de 1.50 m le long de la chaussée permettent d'y insérer les utilités publiques et la plantation de rue, adossées à un corridor piéton de 2.30 m à 2.50 m



TROTTOIR		STAT.	VOIE DOUBLE SENS		STAT.	TROTTOIR		
2,30	1,50	2,40	7,00		2,40	1,50	2,50	
CHAUSSÉE								
11,80								
19,60								

7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.4. QUARTIER DE LA PORTE SAINTE-MARIE

7.4.3. AVENUE DE LORIMIER

Coupes de principe 1/200

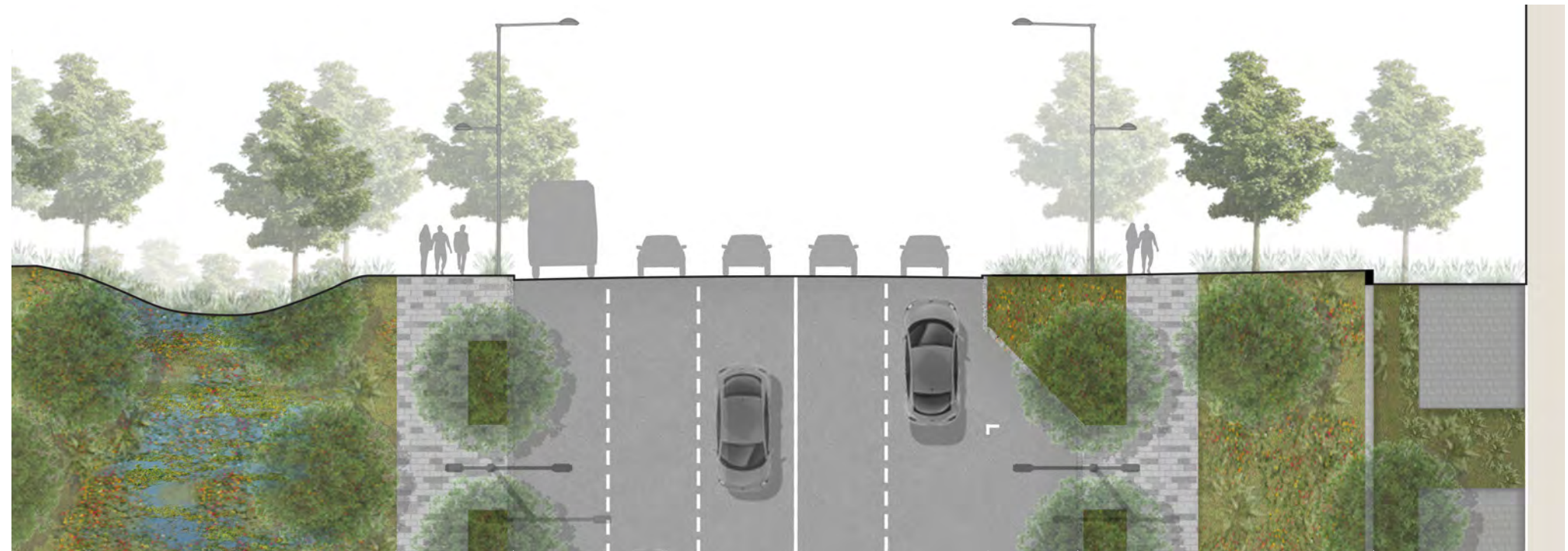


Plan clé projeté

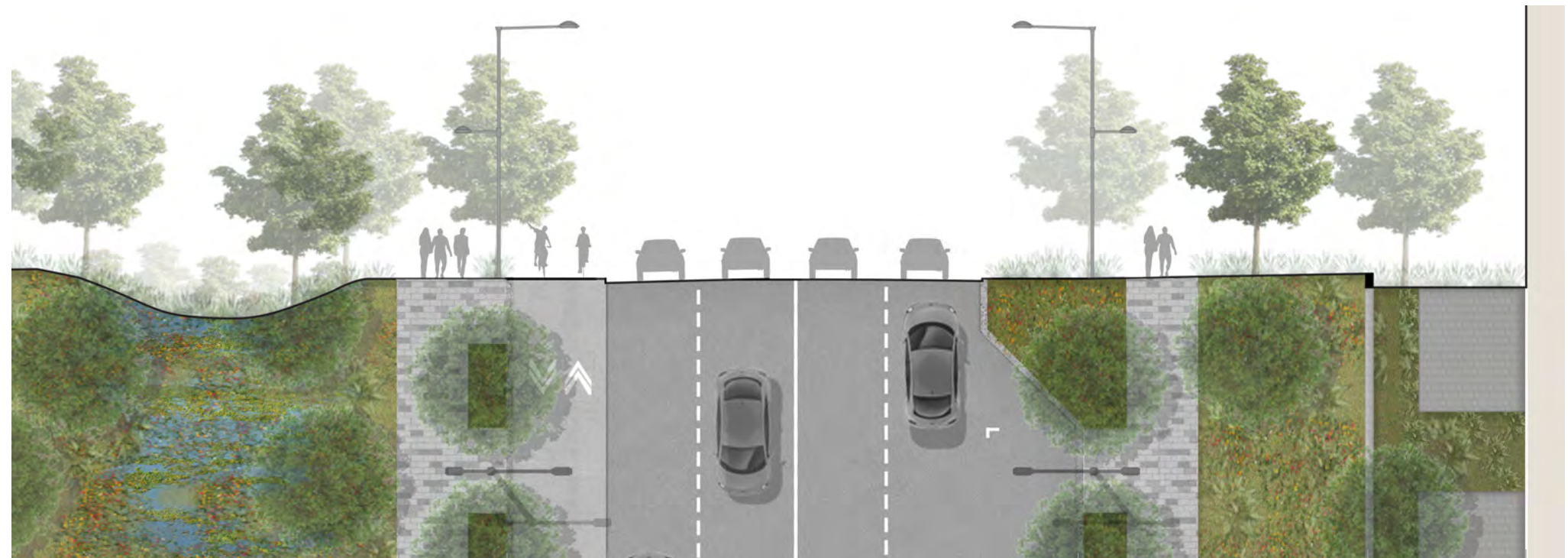
La coupe de principe de l'avenue de Lorimier présente le parti d'aménager la parcelle Porte-Sainte-Marie en recul vis-à-vis de l'espace public, afin de dégager des vues sur le pont mais aussi de préserver la quiétude des futurs logements au rez-de-chaussée. Ce recul se matérialise par un large trottoir planté côté public et un alignement à 5m de la limite de lot côté privé.

Les documents graphiques illustrent deux variantes de répartition des fonctions dans l'espace public. La première propose d'ajouter des stationnements sur rue du côté du développement immobilier de la Porte Sainte-Marie, puisque ce nouveau projet apportera une demande additionnelle en matière de stationnement. La seconde option ajoute une piste cyclable bidirectionnelle sur la rive ouest, réduisant ainsi la chaussée dédiée aux véhicules. Dans les deux options, de larges zones de biorétention permettent de retenir l'eau de pluie de façon temporaire sous la forme de noues végétalisées.

La perspective qui suit met en valeur la magnifique vue sur le pont Jacques-Cartier.



CORRIDOR PIÉTON	RIVE PLANTÉE	CHAUSSÉE DOUBLE SENS		STAT.	RIVE PLANTÉE	CORRIDOR PIÉTON	BANDE PLANTÉE	TERRASSES OU JARDINS PRIVÉS
2,20	1,80	17,10		2,40	1,80	2,20	6,00	5,00
27,50								



CORRIDOR PIÉTON	RIVE PLANTÉE	PISTE CYCLABLE	STATIONNEMENT		STAT.	RIVE PLANTÉE	CORRIDOR PIÉTON	BANDE PLANTÉE	TERRASSE OU JARDIN PRIVÉS
2,20	1,80	4,00	13,00		2,40	1,80	2,20	6,00	
CHAUSSÉE 17									
34,00									

7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.4. QUARTIER DE LA PORTE SAINTE-MARIE

7.4.3. AVENUE DE LORIMIER

Perspective d'ambiance



7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.5. AXES STRUCTURANTS

7.5.1. BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE

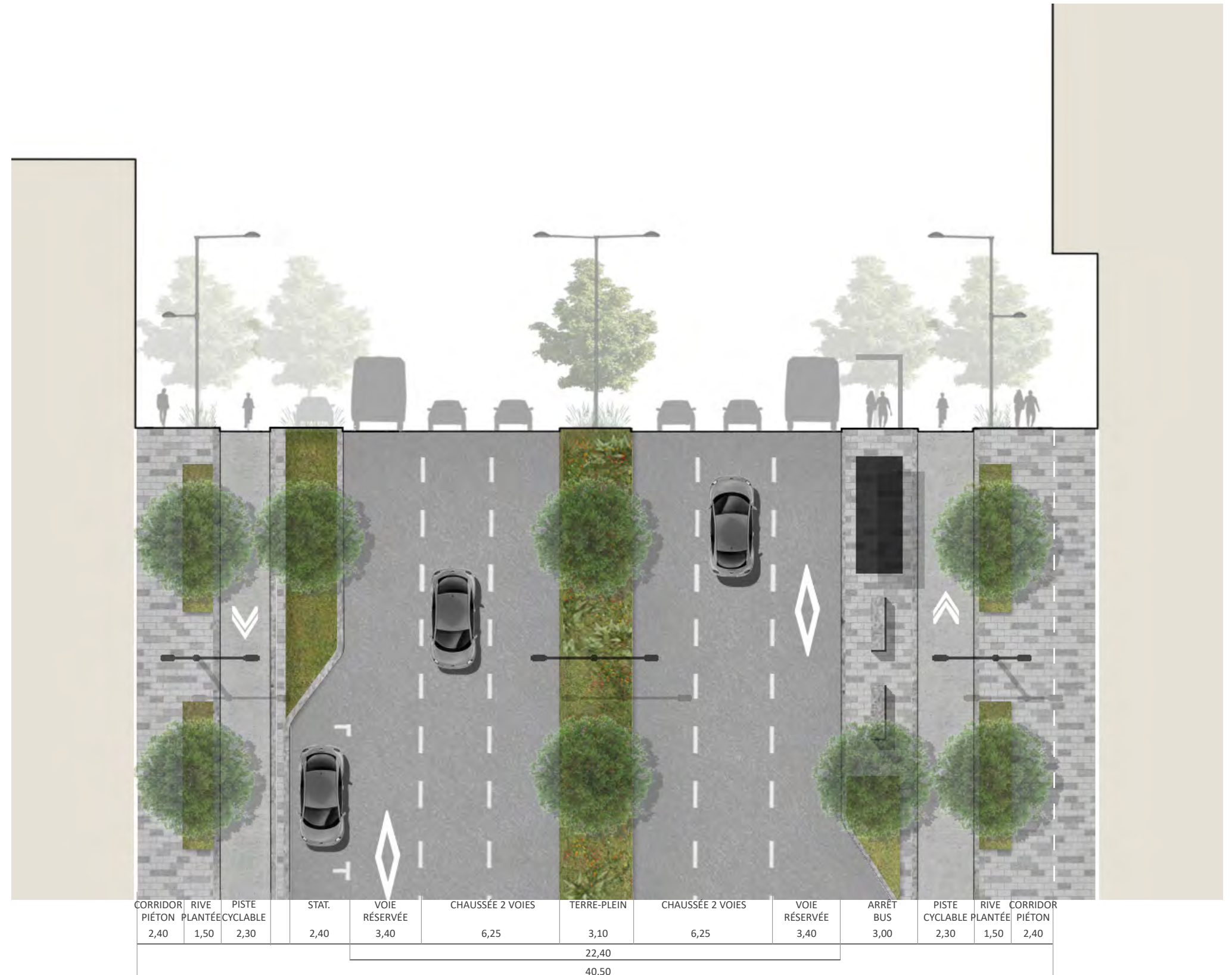
Coupe de principe 1/200



Plan clé projeté

La coupe de principe du boulevard René-Lévesque illustre une géométrie de rue où la distance de traverse pour les piétons serait de 22.4m de longueur, soit environ 22 secondes de marche. La piste cyclable se trouve entre la chaussée véhiculaire et le trottoir pour piétons, tel que recommandé dans la plupart des guides d'aménagement de rues, où la vitesse prescrit l'emplacement du mode de transport dans l'emprise publique, soit du plus vite au moins vite. Une longue saillie du trottoir aux intersections permet de verdir la rue, d'accumuler de l'eau de pluie, ou d'implanter un arrêt d'autobus sur un quai qui lui est propre. Quelques espaces de stationnement demeurent disponibles entre ces saillies, comme on le retrouve ailleurs à Montréal.

NOTA : cette illustration est réalisée sur le profil large du boulevard René-Levesque, des adaptations sont à prévoir lorsque le profil se réduit à l'ouest de la rue de la Visitation.

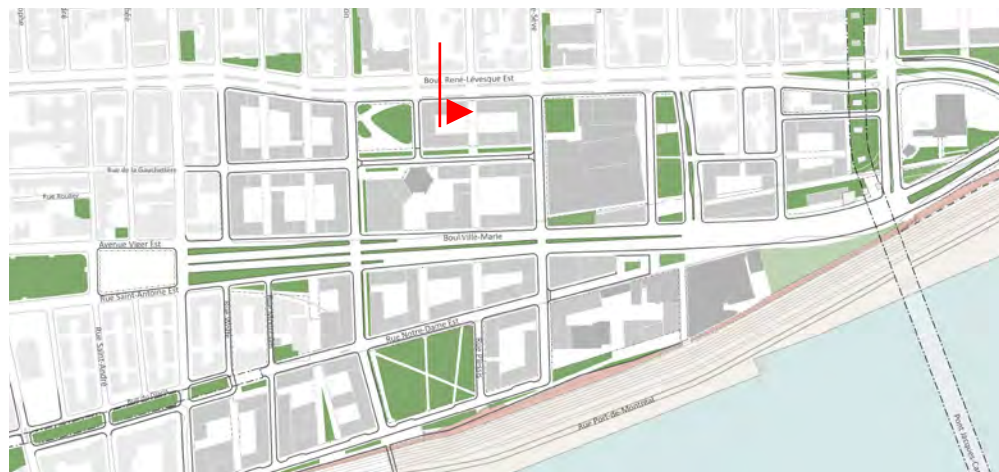


7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.5. AXES STRUCTURANTS

7.5.1 BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE

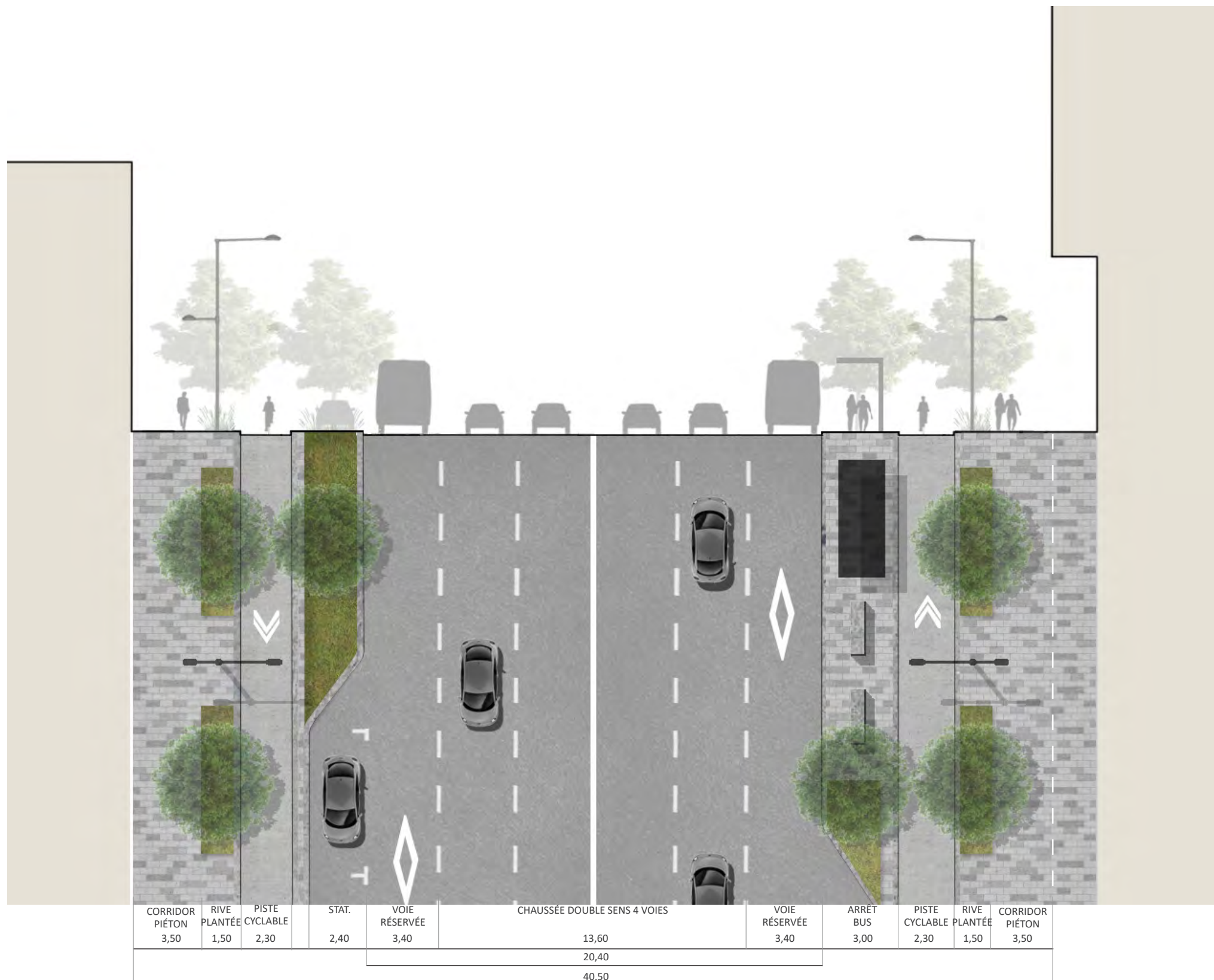
Coupe de principe 1/200 - variante sans terre-plein central



Plan clé projeté

La coupe de principe du boulevard René-Lévesque sans terre-plein central illustre une géométrie de rue où la distance de traverse pour les piétons serait de 20.4m de longueur, soit 2.4m de moins que la variante précédente. Cette option favorise le temps de traverse des piétons, et permet de redistribuer l'espace retranché au centre de la chaussée par des espaces plus généreux en bordure de rue. Cette variante s'articule sur le principe de retrancher l'espace véhiculaire disponible pour le redonner aux piétons. Les autres caractéristiques de cette géométrie de rue s'apparentent à la variante précédente, soit celle avec un terre-plein central.

NOTA : cette illustration est réalisée sur le profil large du boulevard René-Levesque, des adaptations sont à prévoir lorsque le profil se réduit à l'ouest de la rue de la Visitation.



7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.5. AXES STRUCTURANTS

7.5.1 BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE

Coupe de principe 1/200 - intégration d'un service de bus rapide



Plan clé projeté

La coupe de principe du boulevard René-Lévesque avec l'intégration d'un service de bus rapide en site propre illustre une géométrie de rue où la distance de traverse pour les piétons serait de 31.5m, soit environ 31 secondes de marche. Cette variante privilégie le transport en commun et sécurise son accès par des quais de part et d'autre du couloir central. De larges bandes plantées permettent de recueillir de l'eau de pluie dans des jardins de pluie, tandis que les arbres qui s'y trouvent viennent réduire le cône de visibilité des automobilistes, ce qui sert de mesure d'apaisement de la circulation. La piste cyclable est surélevée afin d'être protégée et longe la chaussée. Les espaces de stationnement sur rue sont supprimés dans cette variante.

NOTA : cette illustration est réalisée sur le profil large du boulevard René-Levesque, des adaptations sont à prévoir lorsque le profil se réduit à l'ouest de la rue de la Visitation.



7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.5. AXES STRUCTURANTS

7.5.1 BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE

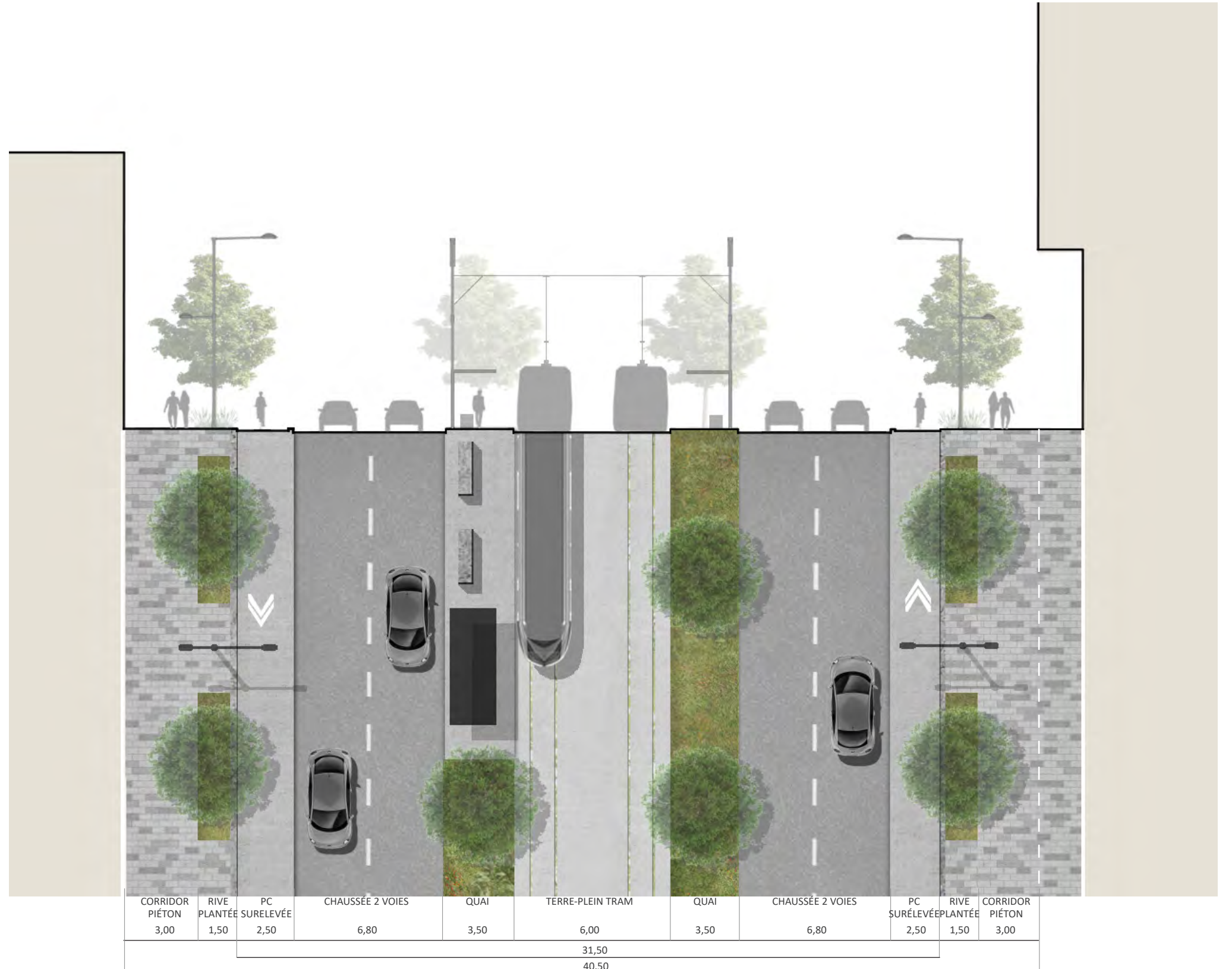
Coupe de principe 1/200 - intégration d'un tram



Plan clé projeté

La coupe de principe du boulevard René-Lévesque avec l'intégration d'un tramway en site propre illustre une géométrie de rue où la distance de traverse pour les piétons serait de 31.5m, soit environ 31 secondes de marche. Il s'agit de la même géométrie de rue et des mêmes dimensions que la variante précédente avec un service de bus rapide, qui est adaptée ici pour le tramway.

NOTA : cette illustration est réalisée sur le profil large du boulevard René-Levesque, des adaptations sont à prévoir lorsque le profil se réduit à l'ouest de la rue de la Visitation.

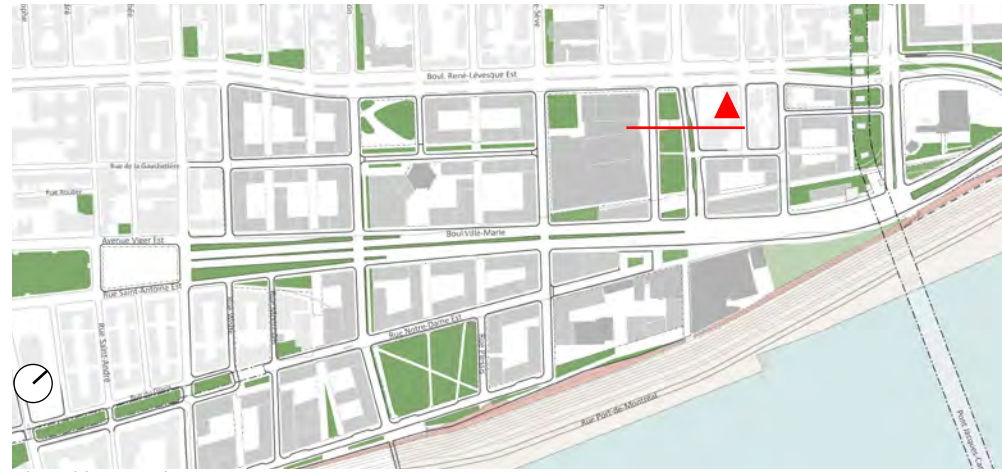


7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.5. AXES STRUCTURANTS

7.5.2. RUE ET SQUARE PAPINEAU

Coupe de principe 1/200



Plan clé projeté

Le nouveau square Papineau n'est plus coupé en son centre et aura désormais une largeur d'environ 33m. Si un aménagement classique est attendu pour honorer son rôle de marqueur historique, sa conception pourra cependant intégrer des bassins de biorétention secs, conçus pour supporter d'être rempli d'eau lors de fortes pluies. On privilégiera un aménagement végétalisé plutôt qu'un watersquare minéral afin de limiter l'imperméabilisation des sols (voir lexique).

La rue Papineau accueille deux chaussées, une dans chaque direction. Il n'y a pas de stationnement de rue, et le terre-plein central planté sert de voie de virage à gauche pour les véhicules aux intersections.

La rue partagée à sens unique en face du nouveau siège social de Radio-Canada sert de débarcadère pour les employés. Elle est aménagée en rue partagée afin de prolonger le parvis du bâtiment jusque dans le square Papineau.



7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.5. AXES STRUCTURANTS

7.5.2. RUE ET SQUARE PAPINEAU

Perspective d'ambiance



7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.5. AXES STRUCTURANTS

7.5.3. LE NOUVEAU BOULEVARD URBAIN

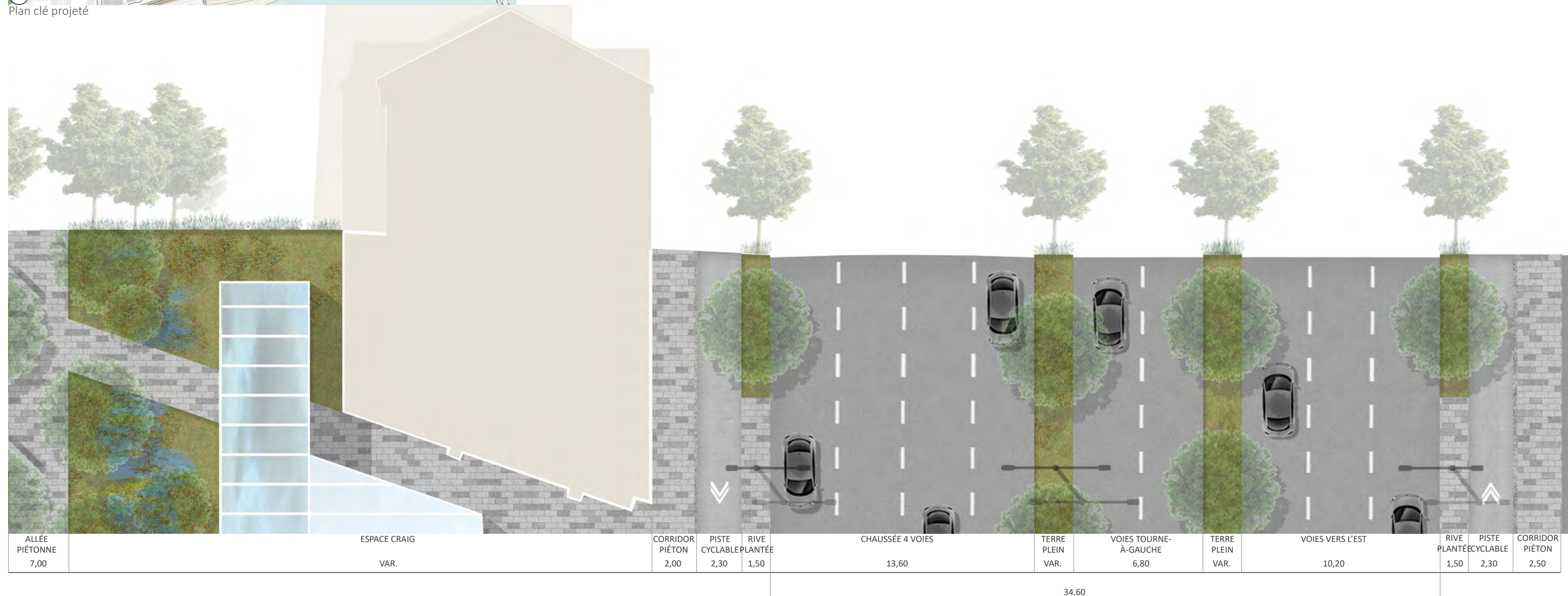
Coupe de principe 1/200



Plan clé projeté

La coupe de principe du nouveau boulevard urbain illustre un trottoir côté sud bonifié permettant de relier le parc du Pied-du-Courant à la promenade du Fleuve. Un réaménagement d'envergure entourant l'ancienne station Craig, renommée l'espace Craig, permet d'attirer les piétons du côté nord du boulevard urbain pour poursuivre leur promenade sur ce segment. Puisque l'espace du côté sud est insuffisant pour maintenir une promenade de type « parc linéaire », la traverse du côté nord permettra de conserver l'ambiance pittoresque du parcours piétonnier et ce, jusqu'à la place des Patriotes.

Les terre-plein centraux plantés d'arbres permettent de réduire visuellement l'emprise de la chaussée et l'asphalte, servent de refuges agréables aux piétons. L'aspect plus urbain vise un apaisement de la circulation automobile.



7. NOUVEAUX MILIEUX DE VIE

7.5. AXES STRUCTURANTS

7.5.3. LE NOUVEAU BOULEVARD URBAIN

Perspective d'ambiance



